

M. Baker (Grenville-Carleton): De tous les trois, sans exception?

Des voix: Oh, oh!

M. Buchanan: Monsieur l'Orateur, j'ai déjà expédié un télégramme aux chefs du Traité Sept. Je les ai informés que je les rencontrerais avec plaisir et, de préférence, à Ottawa.

* * *

[Français]

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LA POSSIBILITÉ D'ACCORDER LA PENSION DE SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE AU CONJOINT DU PENSIONNÉ

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Comme il est absent, je poserai ma question à son secrétaire parlementaire.

Serait-il en mesure de dire à la Chambre quand il pourra annoncer que les conjoints seront pensionnés au même titre que les pensionnés eux-mêmes?

M. l'Orateur: L'honorable député de Coast Chilcotin . . .

M. Allard: Monsieur l'Orateur, je reprends ma question, car je constate que l'honorable ministre est revenu à la Chambre.

L'honorable ministre pourrait-il dire à la Chambre quand le gouvernement sera en mesure d'accorder les pensions de vieillesse aux conjoints des pensionnés?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, on a déjà répondu à cette question à la Chambre. Cela se fera au mois d'octobre 1975.

* * *

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LA PRÉSENTATION DU BILL RELATIF À LA REDISTRIBUTION

M. Jack Pearsall (Coast Chilcotin): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au président du Conseil privé. Suite aux procédés dilatoires d'hier soir visant le bill sur la redistribution, le ministre peut-il nous dire quand ce bill nous sera de nouveau présenté?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Dès que les députés de l'autre côté auront signalé qu'ils veulent y mettre un peu de sérieux, monsieur l'Orateur.

* * *

LES CÉRÉALES

L'EFFET DE LA GRÈVE DES INSPECTEURS DES GRAINS SUR LA RÉPUTATION DU CANADA À TITRE DE PAYS EXPORTATEUR

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Le dernier arrêt des transbordements de grain dont la cause était la grève malheureuse des manutentionnaires de grain de Vancouver a remis en question la réputation internationale du Canada comme fournisseur de céréales et a aussi donné lieu à de l'incerti-

Questions orales

tude concernant nos engagements futurs envers l'étranger. Le ministre ne croit-il pas qu'un deuxième arrêt en moins de deux mois fera encore plus de tort à la réputation du Canada, compte tenu, surtout, de la crise mondiale de l'alimentation. S'il en est ainsi, qu'entend donc faire le gouvernement pour corriger la situation?

● (1510)

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, la livraison des céréales dans les délais prévus est un problème qui nous préoccupe toujours. A l'heure actuelle, les négociations se poursuivent et nous essayons de régler le différend. Dans bien des secteurs au sein du système de manutention du grain, qu'il s'agisse du secteur privé ou de celui que dirige le gouvernement, les employés ont droit de grève. Lorsque les négociations échouent et que, comme c'est le cas actuellement, les employés refusent d'accepter les recommandations du rapport majoritaire, ils ont le droit de recourir à la grève en vertu de la loi. Cela entraîne certaines conséquences pour l'industrie céréalière et, parfois, pour d'autres gens. Personne ne peut proposer de solutions faciles pour mettre fin aux problèmes du travail lorsque la négociation collective aboutit à une impasse.

* * *

L'AGRICULTURE

BÉTAIL DE BOUCHERIE—DEMANDE D'EXPOSÉ DES MESURES D'AIDE AUX ÉLEVEURS ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, je pose ma question au ministre de l'Agriculture. Quand le ministre fera-t-il la déclaration que lui réclament les ministres de l'Agriculture des Prairies sur les problèmes des éleveurs, si jamais il la fait? La fera-t-il avant que les éleveurs vendent leurs bêtes, même aux prix dérisoires d'aujourd'hui, ou a-t-il l'intention de se tenir à l'écart comme la vieille fille qui fait tapisserie au bal?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas entendu la dernière partie de la question du député, mais je crois savoir ce qu'il a dit. Je suis certes au courant des programmes provinciaux en vigueur. Nous avons eu une réunion avec les ministres de l'Agriculture des Prairies il y a huit jours, et nous avons discuté avec eux de ce que nous devons faire. Nous avons rencontré le Syndicat national des cultivateurs et nous sommes entretenus avec la Fédération canadienne de l'agriculture des mesures à prendre. J'espère que nous produirons un bon programme pour les producteurs en cause.

M. Korchinski: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comment le ministre prévoit-il sauver les terres transformées en pâturages au coût de quelque 40 millions de dollars, il y a deux ou trois ans, à l'instigation du